

Projet de résolution – Pour un audit citoyen de la dette publique dans les Etats européens

Le 9^{ème} Congrès de la Fédération Syndicale Européenne des Services Publics (FSESP) réunie à Toulouse, France, du 20 au 23 mai 2014

Depuis plusieurs années, dans plusieurs Etats européens, nous assistons à l'approfondissement de la spirale « dette – déficit - austérité ». Nous assistons dans le même temps à l'appauvrissement croissant de la population de ces pays, sans que la situation ne montre le moindre signe d'amélioration.

Or, l'augmentation récente de la dette publique et, conséquemment, de la part du budget allouée à son remboursement, a deux causes principales : d'une part, le sauvetage des institutions bancaires à grands frais et sans conditions lors de la débâcle bancaire de 2008, et d'autre part, la crise économique qui a découlé de la crise financière et de ces décisions politiques inopportunes. Le tout « agrémenté » de politiques fiscales désastreuses.

Les mesures de rigueur budgétaire et d'austérité prises aujourd'hui par les gouvernements sous l'égide de la Troïka sont injustes et inefficaces. Elles détricotent les filets de protection sociale et de redistribution des richesses, affectant par là en première ligne les femmes et les jeunes. De plus, au lieu de l'alléger, elles alourdissent le poids de la dette publique.

Les gouvernements, qu'ils soient de gauche ou de droite, acceptent le diktat du remboursement continu et prioritaire de la dette publique et ce, au détriment d'autres dépenses publiques indispensables, et notamment de celles consacrées aux services publics.

Si l'on veut maintenir les droits sociaux conquis par les combats des travailleurs, stopper la régression sociale et garantir les droits fondamentaux, une diminution radicale de la part des budgets nationaux consacrés au remboursement de la dette publique est une condition nécessaire à la sortie de crise.

C'est dans ce sens que dans de nombreux pays européens, des initiatives d'audits citoyens de la dette publique s'organisent, visant à analyser en profondeur les composantes de cette dette, de sa provenance, de son utilisation, et des modalités et conditions assorties à son remboursement. Ces audits ont lieu aux niveaux local, régional et/ou national, avec une participation syndicale active, et ils connaissent d'ores et déjà, pour certains, des résultats constructifs et conséquents.

Les affiliés de la CGSP appellent dès lors le Comité exécutif et l'ensemble des affiliés de la FSESP à :

- Encourager et soutenir activement la mise en œuvre et la participation des syndicats affiliés de la FSESP à des comités d'audits citoyens de la dette publique et ce, aux niveaux local, régional et/ou national, afin de vérifier si les dettes contractées par les pouvoirs publics ne seraient pas odieuses, illégitimes ou illégales.
- Accompagner ce soutien d'une démarche d'information et de sensibilisation sur la question de la dette et l'importance des initiatives d'audit. L'audit doit avoir pour effet de replacer la question de la dette au centre du débat public. Il comporte donc une dimension profondément démocratique.